

CHRONIQUE

Sans progrès, l'innovation est factice

Attention à ne pas galvauder l'idée même d'innovation. Les innovations vaines sont rapidement rejetées par les consommateurs.



Le Consumer Electronics Show (CES) à Las Vegas, Nevada, le 6 janvier 2023. (Robyn Beck/AFP)

Par **Nicolas Arpagian** (membre du conseil d'orientation de l'Institut Diderot)

Publié le 18 janv. 2023 à 18:12 Mis à jour le 18 janv. 2023 à 18:14

Et si on optait pour la défiance constructive ? Ce principe aux allures d'oxymore a été posé par la Constitution allemande de 1949, et prévoit qu'on ne peut renverser un gouvernement seulement si on est en mesure de présenter une majorité de remplacement. Contrairement à la motion de censure, si française, qui mobilise les énergies pour mettre à bas un exécutif, et non pour élaborer un projet commun. Ici, la rupture de l'ordre établi n'est possible que parce qu'une démarche édificatrice alternative est élaborée.

Les innovations vaines du CES

Il serait souhaitable de s'appropriier plus généralement, au-delà de la sphère politique, cet état d'esprit. Pour considérer que lorsqu'on prétend bouleverser un secteur économique, une pratique scientifique ou un cadre juridique existants, on doit d'abord s'interroger sur le caractère effectivement constructif de ce qui est souvent trop facilement présenté comme une innovation de rupture. Et chercher à faire mieux, et pas seulement différemment. Ainsi, une part conséquente des annonces lors de l'édition 2023 du

Consumer Electronic Show (CES) - la grand-messe de la planète tech en janvier à Las Vegas - illustre une nouvelle fois ce phénomène d'innovations vaines. De la carrosserie de voiture qui change de couleur sur demande à la tasse isotherme qui exige des batteries au lithium pour conserver le café au chaud, on peut regretter le surinvestissement de cerveaux et d'argent pour des prestations dont la valeur ajoutée est largement discutable. Mais le coût pour la planète bien réel.

Démontrer l'apport tangible

Au regard des défis économiques, environnementaux et humains auxquels nous sommes d'ores et déjà confrontés, on doit discuter de cette propension à galvauder le principe d'innovation. Des exemples récents comme la réticence à adopter les compteurs électriques Linky, l'appétit pour le moins mesuré dans l'opinion publique pour la 5G ou les différentes formes de métavers, témoignent de l'importance de démontrer l'apport tangible pour les personnes concernées. Afin d'éviter que l'on passe de l'adhésion timide à la suspicion généralisée face aux prochaines promesses d'innovation. C'est d'autant plus nécessaire dans un contexte où les ressources, notamment naturelles, sont plus que jamais contraintes.

D'autant que les innovations souhaitables ne sont pas que de nature technologique. Mais peuvent concerner les modèles économiques, les processus de production, les services à la personne ou les modes de management. A ce titre, le télétravail est un cas significatif : longtemps théorique, il a été adopté à la faveur des confinements, idéalisé ensuite avant d'être nettement relativisé, voire récusé par nombre d'entreprises.

Pas de techno-solutionnisme béat

Fait certain, la recherche d'innovation ne doit également pas verser dans un techno-solutionnisme béat, qui conduirait par exemple à dégainier à l'envi des applications mobiles pour tenter de régler des problématiques très opérationnelles de la vie quotidienne, comme la cohabitation en forêt de chasseurs et de promeneurs. Rappelons en outre que ce que la technologie consumérisée rend possible n'est pas forcément souhaitable : le crédit social, la surveillance de masse, la fin de la vie privée, les deepfakes...

Enfin, l'innovation doit aussi porter sur la mesure du monde environnant. Faute d'évaluations adaptées, on apprécie mal les progrès obtenus. Qu'il s'agisse de quantifier ledit progrès ou la réalité des richesses effectivement créées. A l'instar du Produit Intérieur Brut (PIB) qui persiste à ignorer l'ensemble de l'économie de la gratuité ainsi que les aspects qualitatifs de la croissance. Autant de moyens pour réconcilier les citoyens avec la maîtrise des mécanismes économiques et étoffer leur culture de l'innovation. Enfin.

Nicolas Arpagian est spécialiste de l'analyse des risques numériques

Nicolas Arpagian